Imprimerie Commerciale, J. Pillet
Rédaction et Administration : à Martigny

N° 46 7me année Le N° 10 cts. 4 pages

Mardi 11 juin 1935

LES CIGARETTES
JOB
MARYLAND
60 centimes

Le Rhône

Journal d'informations et d'annonces paraissant le Mardi et le Vendredi

Tout abonné et son épouse sont assurés d'office contre les accidents
auprès de LA BALOISE, Compagnie d'assurances sur la vie
pour fr. 1000.— en cas de décès, fr. 1000.— en cas d invalidité totale et jusqu'à fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente

VERMOUTH
TORO
la vieille marque
CIRAVEGNA& Co S. A
Genève - Turin

Abonnement : 6 mois fr. 3.40, un an fr. 6.80 (avec « Bulletin officiel », 6 mois fr. 5.40, 1 an fr. 10.80). Etranger : fr. 10.50 par an. **Annonces :** le mm., **Valais 6 cts, Suisse 8 cts, Etranger 12 cts** (la ligne a 36 mm. de larg.)
Réclames : Suisse 25 cts, Etranger 30 cts le millimètre (la ligne a 74 mm.). Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléph. N° 61.052. Ch. post. II c 52.

Arboriculture fruitière

EBOURGEONNEMENT ET PINCEMENT

La première de ces opérations concerne particulièrement la formation de jeunes arbres, c'est-à-dire l'établissement de leur charpente future. Si l'on désire que cette charpente soit bien distribuée, il est indispensable d'en surveiller les éléments, autrement dit les bourgeons destinés à l'établir.

Pour arbres-tiges. Quelle que soit la forme donnée à une couronne, il faut assurer une bonne direction aux bourgeons utiles en les guidant et en les favorisant dès qu'ils sont précisés nettement. D'une façon générale, cette opération est trop négligée, on taille une jeune couronne au printemps et on en laisse partir la végétation sans la surveiller ni la corriger jusqu'à la taille suivante ; il en résulte de la confusion et des ruptures d'équilibre par suite de l'apparition de bourgeons vigoureux mal placés et se développant au détriment de ceux sur lesquels nous comptions. Si nous n'y remédions pas, dans beaucoup de cas, lors de la prochaine taille, il faudra revenir au point de départ, d'où perte de temps. Pour éviter ce préjudice, une surveillance s'impose pendant la végétation. Lors de l'ébourgeonnement dans le courant de juin, on procèdera comme suit :

1. Le bourgeon de prolongement d'une branche charpentière est respecté.
2. Si ce bourgeon fait défaut, il est remplacé par un voisin qui sera accollé ou palissé au moyen d'une petite baguette.
3. De même pour les bourgeons utiles mal placés ou prenant une fausse direction.
4. Les bourgeons trop vigoureux autres que ceux destinés à la charpente sont supprimés sur stipulaires (point d'insertion) à 3 mm., d'autres organes plus modérés apparaîtront. (Sur le pêcher, le prunier et le cerisier, ces bourgeons sont supprimés sur 2 yeux de base bien apparents).
5. Tous les bourgeons ordinaires et vigoureux à l'intérieur des couronnes, situés sur la partie supérieure des branches et se développant verticalement sont supprimés.
6. Les bourgeons placés latéralement et au-dessous des branches sont pincés à quelques feuilles (30 cm. environ) ; ils deviendront productions fruitières plus tard, en les laissant s'allonger elles prédisposeront à la mise à fruits. Pour l'abricotier, il n'est pas nécessaire de pincer les bourgeons modérés bien placés, car en pinçant trop court, on provoquerait une végétation anticipée (faux bourgeons trop nombreux).
7. Si parmi les bourgeons de prolongement d'une couronne, il en est qui prennent une trop grande vigueur par rapport aux autres, les pincer légèrement pour ramener l'équilibre.

Arbres nains (en formes libres, pyramidales ou en formes palissées). On procèdera de même lors de l'ébourgeonnement.

Pincement : Opération visant ici la fructification des poiriers et pommiers nains, et ayant pour but l'obtention de productions rapprochées, aérées et insolées. Son utilité a été contestée quant à son influence sur le rendement, cependant nous devons nous rendre à cette évidence que si un arbre un peu vigoureux n'y est pas soumis, c'est le fouillis et ses conséquences ; de plus, quantité de matières sont perdues, représentées par la végétation superflue qu'on devra supprimer d'ailleurs lors de la taille d'hiver.

Donc pinçons au moins une fois, pas trop tôt, en juin (généralement un second pincement est nécessaire et suivant les vigueurs, même un troisième). On peut pincer plus ou moins long. Le professionnel saisira les différents cas.

La méthode que nous conseillons ici est classique, en l'appliquant, il est impossible de commettre des erreurs irréparables.

Les bourgeons d'une espèce sont toujours les mêmes, dans les espèces à pépins, nous aurons :

a) Sur le bois de l'année précédente.

1. Le bourgeon de prolongement d'une branche principale (charpentière) n'est pas pincé.
2. Les bourgeons vigoureux voisins du prolongement sont supprimés sur stipulaires, à 3 mm.
3. Les bourgeons ordinaires modérés sont pincés à 4 bonnes feuilles, on entend par là des feuilles fertiles, c'est-à-dire possédant des yeux apparents à leur aisselle. Les folioles (rosettes) de la base du bourgeon ne comptent pas.
4. Les bourgeons grêles, dits « brindilles » sont pincés si trop longs ou laissés (surtout sur les arbres vigoureux).

b) **Bois de 2 ans et plus :**

Outre ceux que nous venons de citer :

5. Bourgeons de « dards » (production partant à bois au lieu d'évoluer à fruit) pincés sur la rosette de feuilles du point de départ.
6. Bourgeons de bourses, se développant sur le point d'insertion d'un fruit (bourse). S'il est isolé, le pincer à 3 feuilles ; s'il en existe deux, supprimer le supérieur et pincer l'intérieur.
7. Les gourmands (bourgeons très vigoureux) sont supprimés quelque soit l'endroit où ils prennent naissance.

c) **La coursonne ou branche fruitière proprement dite,** comporte tous ces organes. Si, sur une coursonne, il se présente un bourgeon, il sera pincé à 4 feuilles. S'il s'en présente plusieurs, le supérieur, c'est-à-dire le plus éloigné de la base, est gardé comme appel de sève, et pincé ; les inférieurs sont supprimés sur stipulaires (3 mm.).

En appliquant ces principes, on contribue à la bonne tenue de l'arbre sans courir aucun risque. Ajoutons que le plus grand ennemi lors de la formation des jeunes couronnes, pommiers surtout, c'est les pucerons verts. En se laissant envahir, une végétation annuelle peut être fortement compromise, voire détruite.

Station cantonale d'Arboriculture :
Ch. Benoit.

La grandiose manifestation aérienne valaisanne

L'inauguration de l'Aéroport de Sion

Il faut remonter avant la guerre pour retrouver l'unique manifestation valaisanne dont on pourrait dire qu'elle constitue le prélude embryonnaire de celle que notre capitale vient de vivre samedi et dimanche.

C'est en effet le 18 mai 1913 — il y a donc maintenant 22 ans sonnés — que pour la première fois un meeting d'aviation était organisé en Valais.

Meeting, si on pouvait l'appeler de ce nom, puisque trois appareils seulement y participaient. Il s'agissait de célébrer le plus grand événement aérien de l'époque, la traversée des Alpes par une vieille gloire de l'air, l'aviateur Oscar Bider, qui, âgé de 22 ans, avait réussi la prouesse admirable de franchir les Alpes vaudoises et d'atterrir à Sion.

Nous, les jeunes d'alors, qui étions ravis d'admiration devant les exploits des trois aviateurs Bider, Maffei et Taddéoli, qui participèrent à ce meeting, que pourrions-nous aujourd'hui, sinon que nous incliner devant la mémoire de ces glorieux précurseurs, tout en mesurant... le chemin parcouru !...

Aussi avant tout convient-il d'adresser ici des remerciements mérités aux promoteurs et organisateurs de la manifestation de samedi et dimanche qui a permis par la même occasion de montrer une fois de plus que le Valais, même dans le domaine de l'air, ne saurait rester à l'arrière.

Et ce fut un spectacle de toute beauté.

Favorisées par un temps superbe qui s'était mis de la partie, les manifestations furent couronnées de succès et un public évalué à plus de 6000 personnes suivit avec un intérêt soutenu les exhibitions de nos conquérants de l'air.

La journée de samedi

Dans l'après-midi, sous un soleil ardent, le nouvel aérodrome de Châteauneuf a reçu la visite d'une quinzaine d'appareils participant au Rallye et venant de divers points de la Suisse : Bâle, Zurich, Lausanne, etc.

Puis, avec un peu de retard, soit vers les 17 heures, atterrissaient à leur tour les aviateurs français du célèbre Club Roland-Garros. Ces aviateurs avaient été reçus à midi à l'aérodrome de La Blécherette. Dans le nombre de ces hôtes distingués, se trouvaient notamment Mlle Deutsch de la Meurthe, une vedette française de l'aviation, fille du premier président de la Section aéronautique de France, ainsi que Mme André Farman, épouse du célèbre aviateur-constructeur de ce nom.

Ces pilotes de notre grand pays voisin furent conviés par le Comité d'organisation à une collation servie en leur honneur à l'Hôtel de la Planta où M. de Torrenté, préfet du district de Sion, leur souhaita la bienvenue. Mlle Deutsch de la Meurthe répondit au nom du groupe en termes fort spirituels et distingués.

La caravane monta ensuite sur la terrasse de l'Hôtel d'où l'on jouit d'un panorama magnifique sur la vallée du Rhône et les Alpes. Enchantés de leur passage en Valais, les aviateurs français revinrent à l'aérodrome reprendre leurs appareils et prirent la direction de Berne, qui constituait la 3me étape de leur voyage en Suisse.

Le même soir, à Sion, à l'Hôtel de la Paix, un grand banquet réunissait les officiels (membres du Comité d'organisation et divers pilotes). Des discours y furent prononcés par MM. Kuntschen, conseiller national ; Imhof, conseiller municipal ; colonel de Kalbermatten ; Dirauer, président de l'Aéro-Club de Zurich ; colonel divisionnaire Combe ; Dr Lorétan, président du Conseil d'Etat du Valais ; Cherix, président de l'Aéro-Club du canton de Vaud ; Brenner, conseiller d'Etat de Bâle-Ville, et le 1er-lieut. Pierroz, le grand animateur de l'aviation en Valais.

M. Pierroz donna connaissance des résultats du Rallye aérien couru dans la journée : hors concours, P. L. T. Lorétan ; 1er prix : M. Max Funk, à Zurich; 2. M. Batsholts, W. D., Gland; 3. M. Nafilian F., Lausanne ; 4. Buchler Jean, à Berne ; 5. Zweifel Ernest, à Zurich ; 6. Dumas, Lausanne ; 7. Streuli Hans, Zurich ; 8. Guggenheim Bernard, Lausanne.

Une charmante channe fut remise à chacun des concurrents.

Ce banquet, qui mit en vedette une fois de plus la bonne renommée de l'Hôtel de la Paix, fut suivi d'une soirée récréative réussie en tous points.

La journée de dimanche

Les trains spéciaux du Haut et du Bas-Valais avaient amené une foule extraordinaire de spectateurs. Vers 14 heures, ce fut une vraie cohue de voitures privées, autocars, motos, vélos et piétons affluant vers l'aérodrome. On se serait cru — en petit, il est vrai — à une course de chevaux sur la pelouse de Longchamps, en France.

Reconnaissons ici, à l'éloge des divers comités, que tout a marché à souhait ; la journée s'est déroulée sans aucun incident ou accident, et la cohorte des infirmières mobilisées par mesure de sécurité n'eut pas à faire valoir ses services. Tant mieux. Un bon point au service de police assuré par nos gendarmes qui surent maintenir l'ordre en assumant un service sérieux et tout à fait paternel.

Quant à la presse, elle fut l'objet d'égards spéciaux. M. Paul de Rivaz reçut les journalistes avec amabilité et distinction, leur offrant une collation à l'Hôtel de la Planta d'où un autocar les amena sur le champ d'aviation. Qu'il en soit remercié.

A 14 heures, conformément au programme. S. E. Mgr Bieler, évêque du diocèse, procéda à la bénédiction de l'aérodrome. Puis

Les évolutions aériennes

commencèrent. Nous avons remarqué dans l'assistance les personnalités suivantes : MM. Bourgeois, consul de France, le colonel divisionnaire Combes, MM. les conseillers d'Etat Escher, de Cocatrix, Loretan, Pitteloud, le lieut.-colonel Morand, commandant du régiment 6, etc.

M. René Spahr fonctionna comme «speaker» du haut-parleur de la Maison Nicolas. Il tint au courant le public des performances qu'il commentait à l'occasion. Ce fut, pour commencer, l'évolution d'une escadrille civile de 3 avions, dont celui de tête était le HB-OLE piloté par l'aviateur valaisan Jean-René Pierroz, puis le HB-OBO Breda - 15 s - 110 CV de M. Bernard Guggenheim à Lausanne. Signalons ici que M. Guggenheim, voyageur en cafés, est très connu en Valais ; c'est un sportif émérite très réputé ayant participé à des épreuves olympiques. L'aviateur Tissot de Lausanne, sur le HB-OBA, complétait cette escadrille, montant un Gipsy-Moth 85 CV.

L'escadrille passa successivement en ligne, se reforma en flèche puis à la chaîne, exécutant plusieurs manœuvres fort réussies.

On assista ensuite aux acrobaties sur avion civil de M. Kammacher ; ses descentes en feuille morte, ses loopings, ses tonneaux et ses virages à la verticale étaient propres à donner le vertige même aux spectateurs ! On put admirer surtout sa grande précision et une parfaite harmonie dans la réalisation du tour difficile qu'est le « tonneau ».

Par suite d'empêchement survenu au dernier moment, on dut supprimer du programme la présentation d'un planeur remorqué et l'on assista aux évolutions d'une escadrille militaire suisse de 5 avions Fokker d'observation et de combat. Cette escadrille, commandée par le capitaine Cully, était composée des 1ers-lieutenants aviateurs Progins, Bompard, Sidler et Loretan.

Le public a vraiment été émerveillé de la formation parfaite et régulière de cette escadrille. Il ne faut pas oublier qu'une discipline de fer et une longue étude sont exigées pour aboutir à de tels résultats qui peuvent être taxés comme parfaits de symétrie et d'alignement. Le virage en escadrille, l'escadrille en ligne et en chaîne, tantôt à droite, tantôt à gauche, tout cela fut exécuté avec une maîtrise extraordinaire.

Le clou de la journée furent certainement les acrobaties sur avion de chasse par le 1er-lieutenant Loretan qui exécuta les épreuves les plus difficiles de la journée. M. Loretan s'est révélé un pilote audacieux pouvant s'aligner avec des as réputés. Le vol à couteau, puis le renversement (aviateur volant sur le dos), ses montées subites, la vrille, ses loopings terminés par un renversement de l'appareil et le looping final, où l'avion vole sans gaz, par la seule force acquise de la machine — exploit des plus difficile dans l'aviation — furent admirés par les spectateurs. Enfin les prouesses de M. Loretan s'achevèrent par la glissade sur l'aile.

La manifestation se termina par un concours de vitesse pour avions de tourisme sur l'itinéraire : aérodrome-clocher d'Ardon et retour jusqu'à Bramois avec arrivée à l'aérodrome.

Quantité de spectateurs effectuèrent ensuite des vols comme passagers, parmi lesquels bon nombre de ceux que la tombola du jour avait favorisés d'un billet donnant droit à un baptême gratuit de l'air.

Ce fut une belle et bonne journée pour les ailes valaisannes !

L'aventure d'un déserteur

C'est une aventure que celle dont un déserteur de la guerre a été le triste héros. En 1917, Joseph Pestier, se trouvant sur le front de Verdun, abandonnait les tranchées et à pied regagnait sa chaumière des environs de Vitré.

Pendant huit mois, il travaille dans les fermes, sans que personne songe à s'inquiéter de sa situation militaire. Cependant, il est arrêté pour deux actes de banditisme. Condamné, en août 1918, à dix ans de travaux forcés, on va l'embarquer pour la Guyane lorsque l'autorité militaire le réclame.

On diffère son départ pour le bagne et il retourne au front ; il y arrive en pleine offensive et en attendant d'être jugé sur sa désertion, il reprend le fusil. L'armistice survient ; on le change de régiment et on l'oublie complètement.

Démobilisé, il revient tranquillement au pays et n'entend plus parler de ses dix ans de bagne. Les années s'écoulent et il va atteindre la prescription. Il est sûr de l'impunité. Trop sûr ! Il met, en effet, le feu à la grange de son propriétaire. Il est arrêté. Une enquête rapide est faite et tout son passé ressuscite.

Le jury vient de le condamner à cinq ans de bagne, sans compter que la justice militaire veut maintenant faire régler le fait de la désertion devant l'ennemi.

Une charmeuse de serpents est mordue par un python à l'Exposition de Bruxelles

Dimanche matin, vers 3 heures, une charmeuse de serpents nommée Talma Ruda, née à Paris, résidant actuellement à Bruxelles, a été mordue par un python au cours d'une représentation dans un établissement de l'Exposition. La victime a été soignée à l'hôpital.

D'autre part, nous avons relaté, il y a quelques jours, qu'un Marocain, charmeur de serpents au parc de l'Exposition, avait été mordu par un cobra. Transporté à l'hôpital, il avait été soigné au moyen d'un sérum fourni par l'hôpital militaire de Bruxelles. Il se croyait en bonne voie de guérison, lorsque samedi, pris de malaise consécutivement à la morsure, le Marocain a dû être transporté de nouveau à l'hôpital, où il est décédé.

voulez-vous gagner 20.000 francs ?

Tentez votre chance en prenant des billets de la loterie organisée en faveur de la Colonie de vacances „Vivre", Anières

Premier lot . . . . . Fr. **20.000**
Total des lots . . . . . Fr. **61.000**

PRIX du BILLET FR. 1.—
600 dépôts à Genève

Envoi sur commande avec prospectus détaillé contre versement majoré de 40 ct. au compte de chèques postaux No I. 3630 par le Service de vente de la loterie Vivre Rue d'Italie 9, Genève.

LOTERIE VIVRE
TIRAGE : 1er AOUT 1935

Les Sports

FOOTBALL

Valais bat Neuchâtel, 6 à 2

Après ses magnifiques victoires de 4 buts à 1 sur la Savoie et Vaud, chacun s'accordait le Valais comme grand favori dans la joute amicale qu'il livrait dimanche, à Martigny, à l'équipe représentative neuchâteloise. Et, en effet, sitôt la partie engagée, les Valaisans se révèlent dangereux, et coup sur coup l'avant-centre Gölz marque deux buts de belle venue. On croit au désastre des visiteurs ; mais ceux-ci se reprennent admirablement et affichent, pendant un quart d'heure, une supériorité qui se traduira par deux buts superbes ; à la trentième minute, les deux teams sont donc à égalité, 2-2. Puis le Valais reprend l'avantage et peu avant la mi-temps, Gölz, qui fit une partie remarquable, trompe pour la troisième fois la vigilance du gardien neuchâtelois. Mi-temps 3 à 2 pour le Valais.

Cette première partie fut agréable à suivre ; quoique fortement gênée par une chaleur accablante, les joueurs ont fait preuve de beaucoup d'allant. Les Valaisans ont affiché une légère supériorité durant ces 45 minutes, et le résultat acquis à la mi-temps représente assez la valeur des deux adversaires.

Si la première partie fut plutôt partagée et intéressante, il n'en fut pas de même du second « time » qui vit l'effondrement de l'équipe neuchâteloise. Les visiteurs avaient mis jusqu'alors tout leur cœur, et surtout toute leur énergie, à résister aux impétueux assauts valaisans. Jouant contre ce soleil brûlant, ils ne purent longtemps « tenir le coup ». Et ce fut alors la victoire des mieux entraînés, des meilleurs. Par trois fois, sans trop se fatiguer, les Valaisans scorèrent par l'entremise de Nicollerat, Grob et Forneris.

Ce match sans grand intérêt prit fin sur le résultat de 6 buts à 2 pour l'équipe valaisanne qui est à féliciter chaudement pour ses trois victoires consécutives, au cours desquelles elle a marqué 14 buts contre 4.

Le match d'hier était dirigé par l'excellent arbitre sédunois, M. Calpini.

Voici l'équipe qui défendit nos couleurs à Martigny : « Byrde (Monthey) ; Rittener (Monthey) et Sidler (Martigny) ; Wiguet, Rudaz (Sierre), et Marquis (Monthey) ; Guido (Monthey), Nicollerat (Martigny), Gölz (Sierre), Grob (Martigny) et Forneris (Monthey).

Après le match eut lieu la traditionnelle visite des catacombes Orsat, où un vin délicieux fut aimablement offert par la maison.

A 19 h., officiels et joueurs se retrouvaient chez Kluser pour le banquet qui fut, comme toujours, impeccable.

Au dessert, M. Tièche, président de l'Association cantonale de football, félicita l'équipe valaisanne de son troisième succès et souhaita aux Neuchâtelois de rentrer chez eux sans amertume, malgré la défaite qu'ils durent encaisser ; il salua MM. Walker, président du F.-C. Monthey, Micotti, président du F.-C. St-Maurice, et Leryen, président du Martigny-Sports.

M. Gindrat, président de l'Association neuchâteloise, remercia le Valais de sa chaude hospitalié et affirma que ses compatriotes repartaient enchantés de leur visite à Martigny ; mais, dit-il, vous finirez par nous apprendre à vous battre et nous espérons que l'an prochain nous remporterons une victoire sur terre neuchâteloise.

M. Mce Leryen apporta les vœux et les compliments des sportifs de Martigny.

La Municipalité s'était fait excuser et offrit le vin d'honneur.

Il convient de remercier la maison Laurens-Salambo pour son envoi de cigarettes et la maison Maggi.

Un « hip, hip, hurrah ! » en l'honneur de M. Kluser termina cette soirée.

On peut dire que le meilleur à la salade c'est la sauce préparée avec de la moutarde

Thomy

dont le fin goût ravigotant rend la salade incomparablement bonne !

Le tournoi de Roche

MARTIGNY II, VAINQUEUR

A Roche, Martigny II a réédité sa victoire de 1933 dans le tournoi annuel organisé par le club local.

Les matches ont une durée de deux fois 20 minutes, finale, deux fois 25 ! Le tirage au sort désigna comme premier adversaire des grenats le « onze » décidé qu'est Vouvry I.

Martigny II est tout de suite en action et après 7 minutes de jeu a déjà l'avantage à la marque : sur une descente de l'attaque martigneraine, Spagnoli place un shoot qui s'écrase sur la latte : le cuir revient en jeu et Haldimann score sans opposition.

Mi-temps : 1-0.

Vouvry est dominé durant le second « time » sans que Martigny donne à fond. D'un superbe botté à 16 m., D'Andres II traduit la supériorité de son équipe : 2-0, résultat au sifflet.

Villeneuve II bat Roche I, 1 but à 0

C'est ensuite une explication décisive entre les deux rivaux vaudois. Roche, promu en 3me ligue pour la prochaine saison, n'a pas pu obtenir la décision face à l'équipe violette des bords du lac, renforcée, il est vrai, pour la circonstance, et s'inclina par 1 but à 0.

Villeneuve disputera donc la première place à Martigny, alors que Vouvry et Roche se rencontreront pour les 3me et 4me rangs.

Roche I bat Vouvry I, 3 buts à 0

Roche a changé quelques éléments pour ce match et s'impose d'entrée. L'ailier droit local marque d'abord un 1er but. Vouvry a plusieurs occasions d'égaliser mais, soit maladresse ou précipitation, ne peut y parvenir. Après la pause, Bernard I augmente la marque pour ses couleurs et l'inter-droit inscrit un 3me but sans que les Valaisans puissent sauver l'honneur.

Finale : Martigny II bat Villeneuve, 4 buts à 1

Dès le coup d'envoi, le jeu est rapide des deux côtés, sans fioritures, et l'on a de suite l'impression que la lutte pour la première place sera sévère. La galerie locale, qui a pris en sympathie les corrects poulains de l'ami Zighetti, les encourage de la voix et du geste. Spagnoli amène l'attaque avec brio, suit très bien une balle que l'on croyait perdue et marque un goal follement applaudi. Mais les vainqueurs de Roche répliquent vivement, obtiennent un corner que l'ailier droit tire ; le cuir rebondit sur le dos d'un « violet » et pénètre dans les bois de Viguet, consterné. 1-1. Mi-temps.

Dès la reprise, devant l'inanité de leurs efforts pour battre le fort barrage défensif des grenats, Villeneuve baisse de pied. Spagnoli reçoit une passe de Rouiller III, laisse tout le monde sur place et envoie un bolide des 16 m. inscrivant le plus beau but du tournoi. 2-1. Peu après, pressé par Spagnoli et d'Andres I, le demi-gauche adverse veut passer la balle à son gardien mais... marque contre son camp. 3-1. C'en est fait de Villeneuve ; la défense des grenats est maître sur son palier, rien ne passe et 10 secondes avant la fin, Rouiller IV, démarqué, file tout seul vers le but adverse et inscrit le No 4.

L'arbitrage des rencontres était confié à M. Redard, de Lausanne.

Le vice-président du F. C. Roche remet immédiatement au capitaine de Martigny le challenge Hofer-Sports et la 1re coupe, en relevant la bonne impression faite à Roche par les jeunes grenats, et par leur courtoisie et par la qualité du jeu fourni.

Martigny II : Viguet ; Moret I, Rouiller V ; Favre, Rouiller III, Romagnoli, Rouiller IV ; D'Andres II, Spagnoli III, Haldimann II, D'Andres I. Rt. Marquis.

Onir.

P.-S. — On peut admirer dès demain, aux vitrines des Magasins Ménard, cigares, le superbe challenge Hofer et la 1re coupe conquis de haute lutte par les jeunes Martignerains.

Le championnat en Ligue nationale

est maintenant terminé, sacrant **Lausanne** champion suisse 1935. Voici le classement définitif des équipes :

	Matches				Buts		
	j.	g.	n.	p.	p.	c.	pts
1. **Lausanne**	26	17	7	2	69	28	41
2. Servette	26	17	6	3	56	28	40
3. Lugano	26	14	7	5	61	28	35
4. Grasshoppers	26	12	8	6	49	33	32
5. Bâle	26	12	4	10	61	50	28
6. Berne	26	10	7	9	62	43	27
7. Bienne	26	11	5	10	48	41	27
8. Young-Fell.	26	12	3	11	48	59	27
9. Locarno	26	10	6	10	45	22	26
10. Chaux-de-Fds	26	10	3	13	47	48	23
11. Nordstern	26	8	5	13	48	49	21
12. Young-Boys	26	6	5	15	46	72	17
13. Concordia	26	5	4	17	36	79	14
14. Carouge	26	2	2	22	14	85	6

TIR

Championnat du monde

L'Union internationale de tir, que préside M. Carnot (France), a décidé de faire disputer à Rome, au champ de tir de la Farnesina, du 12 au 29 septembre 1935, le championnat du monde à 300 et à 50 mètres.

La Suisse, détentrice des deux trophées à l'arme libre et au pistolet, y prendra part.

Malheureusement nous avons à noter, pour diverses circonstances, la défection de deux grands champions : le populaire Josias Hartmann, champion du monde à St-Gall en 1925, à Rome en 1927, à Stockholm en 1929, Fernand Demierre, champion du monde à Grenade en 1933, et le Dr Schnyder, ce dernier, à plusieurs reprises, sacré champion du monde au pistolet.

L'absence de deux de nos meilleurs jouteurs à 300 mètres va handicaper sérieusement notre équipe à l'arme libre.

Le premier tir d'entraînement de notre sélection internationale a donné de bons résultats sans plus : 5427 pour les cinq meilleurs, soit 55 pts. de moins que le record mondial. Nos équipiers à 300 m. se doivent donc de progresser sensiblement par un entraînement rationnel et suivi. A noter que les Finlandais, pour leur premier tir d'entraînement, ont dépassé 5500 pts pour les cinq meilleurs.

Au pistolet, en revanche, nos hommes affichent une transcendance qui sera difficilement égalable. Au premier tir d'entraînement d'Ostermundingen, les cinq meilleurs ont totalisé 2644 pts, soit seulement sept point de moins que le record mondial détenu par les Suisses, en 1929, à Stockholm.

HIPPISME

Le derby d'Epsom

Le derby d'Epsom (la grande épreuve hippique nationale anglaise) a été couru mercredi sur 2400 m. Le grand favori de l'épreuve, « Bahram », propriété de l'Aga Khan, monté par Fox, a gagné avec deux longueurs d'avance sur « Robin Goodfellow » monté par Weston. « Field Trial », monté par Duck, s'est classé troisième. Seize chevaux ont pris le départ. La dotation était de 10,960 livres sur lesquelles 9216 sont revenues au vainqueur.

BOXE

Le congrès de l'IBU

Le congrès de l'International Boxing Union tenu mercredi passé à Bruxelles a confirmé à la présidence M. Collard (Belgique). M. Ramel (Suisse) est un des trois vice-présidents.

Voici la liste des détenteurs des titres :

Champions du monde. Mouche : J. Brown (Etats-Unis) ; coq : B. Sangchili (Espagne) ; plume : F. Miller (Etats-Unis) ; léger : T. Canzoneri (Etats-Unis) ; welter : Barney Ross (Etats-Unis) ; moyen : Marcel Thil (France) ; mi-lourd et lourd : Titres vacants.

Champions d'Europe : Mouche : F. Gydé (France) ; coq : **Maurice Dubois (Suisse) ;** plume : M. Holtzer (France) ; léger : titre vacant ; welter : Eder (Allemagne) ; moyen : Marcel Thil (France) ; mi-lourd et lourd : Titres vacants.

VALAIS

Fête régionale de lutte à Sion

Dimanche 16 juin, dès 14 heures, se déroulera à Sion une fête régionale de lutte organisée par le Club des Lutteurs de Sion. Divers comités ont été constitués à ce sujet :

Comité d'honneur : Prés. Défago Clovis ; membres : M. Gollut, Cdt de gendarmerie ; Holzer, adjoint ; Ch. Loretan, avocat ; Jules Bohler ; Mouthon Louis.

Jury : Emile Luyet ; Louis Morard ; Oggier Jean-Marie ; Rossier Maurice ; Schmid Edmond ; Maret Georges.

Lutteurs inscrits : Mayor Camille, premier champion valaisan ; Leuzinger Jacques, Martigny ; Vilda Willy ; Baumann Fritz ; Fournier Marcel ; Zimmermann Jaquod, finaliste de champion romand; Schenk Karl; Müller Sébastien; Andrès Victor; Rossier Marc; les Varone de Savièse ; lutteurs de Sierre, d'Ardon, etc. ; environ 40 concourants.

Cours de préapprentissage pour maçons

(Art. retardé.) — Du 29 avril au 5 mai s'est donné à Sion un cours de préapprentissage pour maçons. Ce cours a été organisé par le Département de l'Instruction publique avec le concours de la Société valaisanne des Entrepreneurs. A cause des crédits fort limités on ne put malheureusement engager que 15 candidats sur 80 inscrits.

La direction du cours avait été confiée à M. Charles Roessli, de Sion, établi à Genève, lequel fut secondé de deux contremaîtres, MM. Cheseaux, de Genève, et Bernasconi, de l'entreprise Antonioli et Sassi, à Sion.

Grâce à cette excellente direction, le cours a donné d'intéressants résultats. Ces jeunes gens en question peuvent être placés de suite en apprentissage, car ils possèdent ce grand avantage d'être à même de travailler du métier tout de suite, au lieu de perdre une année ou plus à du travail de manœuvre. Ils seront tous repris dans un cours de perfectionnement au bout de leur première année d'apprentissage ; un troisième cours leur sera donné au bout de la deuxième année et un quatrième à leur sortie de l'apprentissage. Une nouvelle équipe de 15 jeunes gens sera prise l'année prochaine et vraisemblablement les années suivantes. C'est ainsi que nous formerons de la main-d'œuvre indigène de qualité qui remplacera l'élément étranger sur nos chantiers.

Examens d'apprentissage de fromagers

(Comm. de la Station laitière canton. à Châteauneuf)

Le Département de l'Intérieur invite les fromagers qui ont suivi un cours de fromagerie et qui feront leur apprentissage pratique pendant l'été 1935 en vue de l'obtention du certificat de capacité, à s'inscrire auprès de la Station laitière cantonale jusqu'au 20 juin prochain.

Un grave accident près de Martigny

Dimanche matin, sur la route du Simplon, à la hauteur de la propriété de M. Gaillard, président, non loin de la gare de Charrat, une motocyclette sur laquelle se trouvait un couple genevois a fait un tête-à-queue qui serait dû à un bloquage de la machine.

La dame, qui se trouvait sur le siège arrière, fut projetée avec violence sur la chaussée. Relevée aussitôt par son mari, elle perdait abondamment du sang à la tête. Une voiture de Martigny, qui revenait de Sion, transporta la blessée à l'Hôpital de Martigny.

Elle a repris connaissance seulement lundi dans la journée. Elle a une fracture à la base du crâne mais on espère la sauver.

Un inventeur valaisan

Un citoyen valaisan, M. Toni Aufdenblatten, de Zermatt, aurait inventé un nouveau système d'accouplement et découplement des voitures de chemin de fer. Ce système supprime les nombreux dangers que présente cette opération telle que pratiquée à ce jour.

Le travail de M. Aufdenblatten est le fruit d'une étude de cinq années menée en collaboration avec un mécanicien électricien, M. Thury Perren.

Le système inventé supprime la nécessité pleine de dangers qu'il y avait jusqu'ici pour l'employé aux manœuvres de se glisser entre les deux vagons pour les réajuster ou les séparer. Par la simple rencontre des voitures, l'accouplement s'opère mécaniquement, ainsi que le branchage de l'électricité, du chauffage et des freins.

Quant au découplement, il est réalisé par une simple pression sur un bouton fixé sur les voitures. Ce système n'est pas électrique, ne dépend pas non plus d'un organe supérieur ; il est mécanique et agit par lui-même. Il est donc applicable à tous les genres de locomotion.

Cette découverte ne manquera pas d'intéresser grandement les compagnies de chemin de fer. D'autant plus que jusqu'ici, malgré de nombreuses études, on n'avait pas obtenu de résultats très satisfaisants.

Ainsi la réalisation de M. Aufdenblatten est en tous cas une belle découverte appelée à un certain retentissement et qui ne peut valoir à son auteur que félicitations et encouragements.

Monthey

Succès

L'« Orphéon » montheysan, sous l'habile et compétente direction de M. Meylan, a obtenu, au Concours international de Bézier (France), en division d'excellence, de très beaux résultats. En effet, notre « Orphéon » a obtenu : 1er prix au concours à vue ; 1er prix d'exécution ; 1er prix d'honneur.

L'« Orphéon », qui arrive ce soir, mardi, par le train de 21 h. 12, sera attendu à la gare par l'Harmonie et les délégations de toutes les sociétés avec leur drapeau. Un cortège parcourra la ville, Harmonie en tête, et l'« Orphéon » sera reçu, sur la Place, par les autorités.

Que l'« Orphéon » veuille bien recevoir nos sincères félicitations pour ses beaux résultats obtenus et qui représentent une grande somme de travail et de volonté.

Nécrologie

A Monthey est décédé, dans sa 30me année seulement, des suites d'une méningite, M. Jean Rittener, employé aux Services Industriels de cette ville, fils de M. Henri Rittener, tenancier du Café d'Outre-Vièze et ancien conseiller bourgeoisial.

Le défunt ne comptait que des amis.

Nous présentons à la famille cruellement éprouvée par cette perte prématurée l'assurance de notre sympathie.

25 ans de service

Samedi, la direction de l'Usine de Monthey de la Société pour l'Industrie chimique à Bâle, a remis à M. Elber Oscar une superbe montre en or, dédicacée, pour ses 25 ans de bons et loyaux services. Toutes nos félicitations à l'heureux jubilaire.

Promenade scolaire

L'année scolaire est bientôt terminée. Pour clôturer dignement 34-35, la Commission scolaire a décidé de faire visiter aux élèves la délicieuse région de Salvan, Finhaut et glacier du Trient. Pendant que les plus grands iront, sous la conduite des maîtres, excursionner sur le glacier, les plus petits auront la joie de piqueniquer dans les belles forêts des alentours.

Nous souhaitons aux maîtres et maîtresses, aux écoliers, après les longs mois de travail, une excellente journée de délassement et de joie.

La « Vita »
Compagnie d'assurance sur la vie

Extrait des comptes de l'exercice 1934 :

Le bénéfice net s'est élevé à fr. 2,545,000.—. La plus grande partie de ce bénéfice, soit fr. 2,050,000.—, a été attribuée au **fonds de participation des assurés.** Le fonds de réserve général et la réserve pour crise ont été renforcés par l'attribution d'une somme de fr. 235,650.—. Un dividende correspondant au 5 % de leurs versements a été payé aux actionnaires. Conformément aux statuts, la « Vita » ne distribue pas de tantième à ses administrateurs. Les parts de bénéfice des assurés participant aux excédents ont été fixées, pour 1935, au même niveau que précédemment, à savoir :

a) 15 % de la prime du tarif plus 1 % de la valeur de rachat pour les assurances **avec** examen médical.

b) 13 % de la prime du tarif plus 1 % de la réserve mathématique pour les assurances **sans** examen médical.

Agence générale pour le Valais : C. Aymon et A. de Rivaz, Sion.

Descente du Rhône

Un groupe de pontonniers bernois a effectué, dimanche, la descente du Rhône en pontons. Ils sont partis de Brigue le matin, et sont arrivés à la Souste-Loèche, vers 9 heures. Là, à cause des rapides du fleuve, les pontons furent chargés sur des camions et remis à l'eau près de Sierre. Ils arrivèrent à Sion vers 11 heures. M. le conseiller d'Etat Paul de Cocatrix s'en fut les recevoir au pont de Bramois. Après dîner, les navigateurs continuèrent leur exploit dans la direction du Léman.

On va reconstruire

Le déblaiement des quartiers récemment incendiés des villages d'Arbaz et d'Orsières étant sur le point d'être terminé, des mesures vont être prises en vue de leur reconstruction. En effet, d'entente avec le service des améliorations foncières du Département de l'Intérieur, les Commissions de secours ont été chargées d'entreprendre immédiatement les études nécessaires, de façon que les reconstructions puissent être poussées assez rapidement pour loger une partie des familles sinistrées à l'entrée de l'hiver.

MARTIGNY

Assemblée de la Société de développement

Hier au soir, lundi, la Société de développement de Martigny-Ville a tenu son assemblée générale annuelle à l'Hôtel Kluser sous la présidence compétente et dévouée de M. R. Kluser, la cheville ouvrière de ce groupement local.

En remplacement de M. Denis Puippe, secrétaire, le caissier de la Société, M. Victor Dupuis, donna lecture du protocole de l'assemblée du 3 juillet 1934, protocole qui fut adopté ainsi que les comptes contrôlés par M. Pierre Closuit, vérificateur.

Avant de présenter son rapport présidentiel, M. Kluser tint à rendre un hommage à la mémoire de membres de la société disparus depuis la dernière assemblée. Ce sont MM. Jules Métral, conseiller, Jules Richard, négociant, et Désiré Nicolay, directeur de l'Harmonie. L'assemblée se leva en signe de deuil.

L'intéressant rapport de M. Kluser sur la marche de la société fut aussi approuvé avec remerciements à son auteur. Faisant allusion au Carnaval de 1935, M. Kluser se plut à rappeler son grand succès et il adressa des remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa brillante réussite, spécialement à MM. Ernest Muller et Adrien Morand. Le Carnaval II de 1935, rétabli grâce à l'initiative de la Société de développement, a laissé 3000 francs de bénéfice qui seront affectés à la Ligue anti-tuberculeuse du district de Martigny.

On procéda ensuite à l'élection du Comité pour le nouvel exercice. A l'unanimité, le Comité actuel fut confirmé dans ses fonctions. Il est composé comme suit : Président Robert Klusert, secrétaire Denis Puippe, caissier Victor Dupuis, membres : Michellod Jules pharmacien, Pasquier architecte et Morand Adrien.

Signalons ici que M. Kluser a vu confirmer son mandat de président, et cela depuis 21 ans. M. Kluser fait partie depuis 30 ans du comité de la société et ceci, plus que de longs commentaires, marque l'estime et la confiance que s'est acquise le président de notre Société de développement de Martigny.

Qu'il en soit félicité.

On adopta ensuite le projet de budget pour 1935 ; puis, au chapitre « divers », on discuta du projet de rétablissement du marché aux fruits dont il a été question il y a deux ans. L'assemblée conféra au Comité pleins pouvoirs pour donner suite à cet intéressant projet et faire toutes démarches utiles afin que ce marché aux fruits aboutisse et cela dans un sens d'exposition qui ne pourrait que contribuer à encore faire mieux connaître et écouler les fruits du pays. Comme on peut se rendre compte, la Société de développement de Martigny-Ville s'intéresse aussi aux questions pouvant favoriser l'agriculture. Il serait donc à souhaiter que la Société d'agriculture locale fît également certains efforts dans ce sens.

Le projet de la reprise pendant l'été de l'illumination de la Tour de La Bâtiaz, qui produit un effet si grandiose, fut aussi examiné. La population de Martigny et de toute la vallée du Rhône et les étrangers de passage en Valais pourront jouir à nouveau de ce beau spectacle.

Nécrologie

Hier est décédée, à l'âge de 82 ans, Mme Vve Eugène Luy, née Pache. La défunte, plus connue sous le nom de Joséphine Pache, avait exercé longtemps la profession de tailleuse pour hommes, et formé en cette qualité nombre d'apprenties venant surtout des environs. La défunte était une des doyennes de la ville. Nos condoléances à sa famille.

Café-Restaurant Vaudois
MARTIGNY - GARE
REPAS à partir de 2 fr. - **Spécialités !**
Pension **P. Bongard-Derivaz,** chef de cuisine

Ski-Club

Assemblée générale du Ski-Club Martigny, ce soir mardi 11 juin à 20 h. 30, au Café de la Place, en Ville.

Ordre du jour : 1. Appel, lecture du protocole ; 2. Rapport du président ; 3. Rapport des commissions ; 4. Aperçu du caissier ; 5. Admissions et démissions ; 6. Chalet de la Forclaz ; 7. Divers. Le Comité.

Club alpin

Assemblée demain soir, mercredi, chez Kluser.

Ordre du jour : assemblée générale de la section Monte-Rosa à Grimentz le 16 juin.

EN SUISSE

Terrible accident près de La Chaux-de-Fonds. - 6 morts.

Hier, lundi, vers 17 h., un car bernois conduit par le chauffeur Ernest Sutz, né en 1909, transportait le Chœur mixte de Berthoud, qui était allé luncher au « Saut du Doubs », et s'en retournait à Berthoud. Arrivé au bas de la route de la Vue des Alpes, entre le Sanatorium et l'établissement de la colonie de vacances de La Chaux-de-Fonds, une des vitesses du lourd véhicule s'étant enrayée et les freins ne fonctionnant plus, le car alla s'écraser contre un platane de 45 centimètres de diamètre, au bord de la route. Cet arbre fut **déraciné** par le choc. Puis le car descendit dans le fossé, sans toutefois se retourner. Toute la paroi droite du véhicule fut arrachée et cinq des personnes qui se trouvaient de ce côté furent tuées sur le coup, ayant eu la tête écrasée. Il y eut en outre quinze personnes blessées, dont huit grièvement.

Dans la soirée, un sixième voyageur est décédé.

Le chauffeur n'est que légèrement blessé.

Terrible orage sur Avenches

Les dégâts sont considérables

Un orage d'une violence inouïe, venu du sud-ouest, s'est abattu dimanche soir, sur la ville et la région d'Avenches. La grêle dévastatrice — on a trouvé des grêlons de la grosseur d'un œuf — a haché les cultures, brisé des centaines de tuiles, fracassé des milliers de vitres. Au seul poste de gendarmerie, quinze fenêtres sont détruites. Les dégâts n'ont pas encore pu être évalués, mais ils sont certainement très considérables. Des centaines et des centaines d'oiseaux qui s'étaient réfugiés dans les arbres ont été tués.

Cet orage local n'a duré que six minutes ; c'est plus qu'il n'en faut pour anéantir le fruit de longs mois de travail.

Rappelons que les agriculteurs de la même région avaient été déjà durement éprouvés par un orage tout semblable, le 25 juillet 1929.

Motions et interpellations au Conseil national

M. Fazan, rad. vaudois, a déposé la demande d'interpellation suivante :

« Le 23 février dernier, un ouragan d'une extrême violence a renversé plus de 600,000 m³ de bois dans les forêts suisses. Cette catastrophe a complètement bouleversé les conditions du marché des bois indigènes et menace de lourdes pertes les propriétaires des forêts ravagées, cantons et communes spécialement. Le soussigné demande au Conseil fédéral quelles mesures il envisage pour assurer l'emploi et l'écoulement des bois suisses, notamment ceux renversé par le cyclone du 23 février. »

M. Schirmer, de St-Gall, demande si le Conseil fédéral est prêt à proposer aux Chambres les mesures nécessaires et applicables pour protéger l'économie et le travail contre les conséquences de la crise qui s'aggrave sans cesse.

Enfin, M. Reichling, l'actuel vice-président du Conseil national, député paysan de Zurich, a déposé la motion suivante : « Le peuple suisse ayant repoussé l'assaut de l'initiative de crise, dont le succès aurait gravement affecté le marché des capitaux, la voie est ouverte pour un rapide et efficace désendettement des paysans obérés et pour une réduction de leurs intérêts. Le Conseil fédéral est invité à déposer à ce sujet, dans le plus bref délai possible, un projet qui s'inspire des propositions de l'Union suisse des paysans. »

Anniversaires

Un horloger d'Oberdorf (Soleure), Frédéric Arn, a célébré samedi son 80me anniversaire et le 60me de son activité journalière.

Dans ce même village, un tailleur de pierres, Joseph Sieber, a fêté en même temps le 80me anniversaire de sa naissance, le 60me de son activité quotidienne et, enfin, ses noces dor.

Accident au passage à niveau

Samedi soir, vers 10 heures, un motocycliste, M. Albin Schmid, de Zulzbach-Oberuster (Zurich), accompagné d'un ami, est venu se jeter contre une barrière de passage à niveau entre Pfäffikon et Irgenhausen. Les deux hommes furent projetés sur la chaussée et blessés. Ils furent conduits à l'hôpital où M. Schmid, âgé de 41 ans, marié et père de deux enfants, a succombé. Son compagnon est hors de danger.

Vacances en Suisse

La direction de l'économie publique du canton de Zurich adresse l'appel suivant à la population du canton de Zurich :

« Le tourisme étranger a tellement diminué que notre hôtellerie, nos entreprises de transport et d'autres branches de notre économie nationale subissent un fort préjudice, qui peut être quelque peu atténué si les Suisses, en état de voyager et de prendre des vacances, restent en Suisse et évitent autant que possible les voyages à l'étranger. Ils contribueront ainsi à réduire le chômage.

Les méfaits de la tuberculose

D'après les chiffres provisoires communiqués par le Bureau fédéral de statistique, on a enregistré en Suisse, en 1934, 4189 décès dus à la tuberculose. La tuberculose pulmonaire a fait, à elle seule, 3172 victimes. Pour 10,000 habitants, le taux de mortalité est de 10,1.

Le coût de l'électrification

Les dépenses totales pour l'électrification des CFF s'élèvent, à fin 1934, à 781,68 millions de francs. Elles se décomposent comme suit : acquisition des forces hydrauliques 6,17 millions ; construction des usines 153,49 millions ; lignes de transport d'énergie 42,84 millions ; sous-stations 48,15 millions ; lignes de contact 132,69 millions ; établissement du profil d'espace libre (infrastructure, superstructure) 19,73 millions ; installations à courant faible (télégraphe, téléphone) 81,82 millions ; signaux et installations de sécurité 10,4 millions ; achat de matériel roulant électrique 286,28 millions de francs. Jusqu'à présent, les CFF ont acheté, pour faire face au trafic sur les lignes électrifiées : 491 locomotives électriques et 21 tracteurs pour le service des manœuvres, pour une valeur de 269,25 millions de francs, ainsi que 48 automotrices électriques pour une valeur de 17,05 millions de francs.

Les dernières volontés d'un patriote

La « Gotthardpost » annonce qu'un enterrement eut lieu récemment au beau milieu de cette partie du lac des Quatre Cantons qu'on appelle le lac d'Uri. Des gens en deuil venant apparemment de loin arrivèrent à Brunnen, portant avec eux une petite cassette contenant les cendres d'une personne défunte. Cette dernière avait occupé, paraît-il, de hautes fonctions au service de la Confédération. Il s'agissait donc, à n'en pas douter, d'un ancien grand patriote. Le défunt avait demandé que ses cendres soient descendues dans le lac d'Uri, là où la vue permet de voir les trois sources du Grütli. Les descendants obéirent à la dernière volonté du défunt. Ils prirent un canot-moteur à Brunnen, se rendirent au lieu indiqué, y stoppèrent et laissèrent l'urne s'enfoncer dans les eaux du lac des Quatre Cantons, entourée d'un drapeau rouge et blanc.

Un autocar flambe à Vallorbe

Cinq blessés graves

Un autocar français conduit par M. Bertin Morot, camionneur à Besançon, occupé par 25 anciens combattants, venant de Voray (France), faisait dimanche après-midi son plein d'essence devant le café du Vallon au Creux, près de Vallorbe, à proximité de la frontière française.

Par suite d'une circonstance non établie, l'essence prit feu. Le car fut en un instant entouré de flammes et complètement détruit. Les occupants s'étaient empressés d'en descendre ; cependant, cinq d'entre eux ont été grièvement blessés et après avoir reçu les soins de deux médecins de Vallorbe, ils ont été transportés à l'hospice de St-Loup, près de La Sarraz. Les pompiers ont été alarmés pour éteindre l'incendie.

L'état des blessés est assez grave.

Le mari assassin

Un drame s'est déroulé vendredi soir, dans un quartier extérieur de Berne. Un tailleur est venu déclarer à la police qu'il avait trouvé sa femme morte dans son lit. Longuement interrogé, le tailleur finit par dire que, rentré tard à la maison, il avait eu une dispute avec sa femme. Sortant alors un revolver, le mari avait fait le geste de se suicider, mais que, voulant l'en empêcher, sa femme avait reçu la balle. L'homme, qui a été mis en état d'arrestation, s'adonnait à la boisson. Fait navrant, trois des enfants du tailleur, âgés de deux à quatre ans, dormaient dans une chambre voisine pendant que se déroulait le drame.

Que de thé perdu !

Vendredi, une épaisse fumée sortait d'un local à mazout dans un immeuble de la société immobilière de Bellevue, à l'avenue de France, à Lausanne. Cette fumée avait pénétré dans un local contigu contenant un important dépôt de thé. Les dégâts sont évalués à trois ou quatre mille francs.

Mort subite dans un hôtel

Dimanche matin, un couple allemand, venu de Francfort à Lausanne pour mettre un enfant dans une des écoles privées de la ville, était descendu dans un hôtel. A 16 h. 30, la jeune mère, âgée de 31 ans, se plaignit d'un malaise et son mari partit à la recherche d'un médecin. Quand il revint, avec un docteur, il trouva sa malheureuse femme étendue au pied du lit. Le médecin constata qu'elle était morte d'une embolie.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Une nouvelle affaire Stavisky

Une nouvelle escroquerie de Stavisky aurait été découverte dans les environs d'Anvers.

Au moment où le vaste domaine de Risschethœve, comprenant 159 hectares et situé à Westmalle, était mis en vente aux enchères, cette vente fut brusquement suspendue, par suite d'un jugement du tribunal sur l'opposition faite par deux sociétés immobilières de Bruxelles.

Stavisky aurait été, en 1933, un des acheteurs de ce domaine qu'il voulait morceler en villas. Il aurait acheté avec ses comparses le domaine pour deux millions et demi et aurait obtenu un prêt de quatre millions pour son arrangement et un autre prêt de quatre millions alors que le domaine n'était pas payé et que les droits d'enregistrement n'étaient pas encore versés.

Une auto broyée par le train

Un grave accident d'automobile s'est produit près de Leoben, où une voiture, occupée par quatre personnes, a été tamponnée, à un passage à niveau, par l'express Graz-Selzthal et entraînée sur une certaine distance.

Les quatre occupants ont été tués. Ce sont un maître d'école secondaire, M. Franz Seifert, de Dittersdorf, sa fille, le fiancé de celle-ci et la sœur de ce dernier. L'accident est attribué au fait que le chauffeur de l'automobile n'a pas entendu le signal d'avertissement de l'express.

L'aviateur Carlier s'est tué

L'adjudant-chef Carlier, de la patrouille militaire acrobatique d'Etambes, qui effectuait sur un avion d'acrobatie une démonstration individuelle au cours d'une fête aérienne à Orly, est tombé, dimanche après-midi, à la suite d'une série d'exercices acrobatiques. L'adjudant-chef Carlier a été tué sur le coup.

Un drame de famille

A Brasov (Roumanie), au cours d'une querelle de famille, M. Mihai Popovici, membre du parti national paysan, ancien ministre de la justice, a été blessé par son frère, Stephan Popovici. Ce dernier s'est suicidé au moment de son arrestation.

Un incendie ravage le nord de la ville de Moukden. 60 morts, dont 30 soldats. — Un formidable incendie a ravagé la partie nord de la ville de Moukden, provoquant la mort de soixante personnes dont trente soldats. Plusieurs centaines d'habitants sont sans abri.

Cinq enfants tués par un obus près de Vilno. — Cinq enfants ont été tués par l'explosion d'un obus trouvé dans un champ, près de Vilno (Pologne).

Le rapt de la petite Marescot. — M. Normand, juge d'instruction, vient de confirmer pour un mois la détention de Gabriel Soclay, l'auteur présumé du rapt de la petite Nicole Marescot.

Tragique partie de canoë

L'an dernier, l'exploit dangereux de plusieurs sportifs parisiens à descendre le Giffre en canoë avait défrayé la chronique. (Le Giffre est un affluent de l'Arve.)

A l'occasion de la Pentecôte, les auteurs de cette performance sportive décidèrent de récidiver et amenèrent à Samoëns leurs frêles embarcations et leur matériel. Vers 10 heures, dimanche, les deux canoës furent mis à l'eau à Sixt. Dans le premier avaient pris place MM. Michel Rodius, âgé de 28 ans, bijoutier à Paris, et André Blanchet, âgé de 36 ans, parfumeur à Paris. Dans le second s'installèrent M. et Mme Roger, assureur à Paris. Cette double expédition nautique fut rendue difficile par les grosses eaux, mais la descente se déroula pour le mieux jusqu'au village de Mieussy. A cet endroit, sous le pont du Diable, le torrent s'engage dans une gorge étroite où l'eau s'engouffre avec violence. Les navigateurs se concertèrent pour savoir si leur exploit devait s'arrêter là en raison des difficultés imprévues qu'offrait le parcours. Ils décidèrent malheureusement de traverser la gorge, le second bateau devant attendre que le premier soit complètement à l'abri des remous avant de s'engager. Le coupe, qui attendait cette première expérience, vit soudain avec terreur le canoë qui ouvrait la marche tournoyer sur les flots puis se fracasser contre un immense rocher. Les deux occupants, projetés comme des fêtus de paille, n'avaient pas tardé à couler à pic. On devine quelle fut l'émotion des témoins de cette scène qui parvinrent à atteindre la terre ferme et à donner l'alarme.

Aussitôt des recherches furent entreprises et à 700 mètres environ du lieu de l'accident, peu après, le corps de l'un des malheureux naufragés était aperçu près du barrage Périllat, entre l'usine du Giffre et Marignier. Les gendarmes tentèrent de l'amener sur la rive, mais en pure perte, et peu après le cadavre, entraîné dans un tourbillon, disparaissait à nouveau.

Choses d'Allemagne

Un hôtelier de Wachenheim, en Allemagne, a eu l'idée bizarre de faire construire un hôtel d'une forme tout à fait spéciale, celle d'une... bouteille de champagne. Cette maison, d'une hauteur de trente mètres, vient d'être achevée et un ascenseur transporte les clients jusqu'au... balcon, d'où ils peuvent admirer la vallée du Rhin...

Un vapeur japonais coule. 88 morts.

Le vapeur japonais « Jako-Maru », qui transportait des ouvriers allant travailler à la concession nippone de l'île Sakkaline, a sombré au cours d'une violente tempête. Les 88 hommes à bord, équipage et ouvriers, ont péri.

Un nouveau drame du désert

Quatre fonctionnaires français morts d'épuisement

Les cadavres de quatre Français morts de faim et d'épuisement dans le désert, ont été retrouves dans un endroit isolé du nord du Soudan.

Il s'agit de quatre fonctionnaires coloniaux de Dakar qui, partis de cette ville en automobile le 20 avril, étaient passés à Kharthoum le 26 mai, puis étaient repartis pour traverser le désert.

On suppose que leur automobile a été abandonnée quelque part dans le désert à la suite d'une panne impossible à réparer et que les quatre hommes ont cherché à atteindre le Nil à pied.

Les accidents de la route en France

D'après l'« Intransigeant », le bilan des accidents de la route pour la seule journée de dimanche est de 10 morts et 22 blessés.

Et en Suisse, pour un petit pays, il est combien supérieur !

Vers la restauration monarchique en Grèce

Les dernières élections grecques indiquent un mouvement favorable au retour de la monarchie.

« Paris-Soir » écrit que les nouvelles de Grèce sont accueillies dans tous les milieux helléniques de Paris avec une émotion considérable.

Le prince Nicolas, oncle du roi Georges, qui est à Londres, a déclaré que la Grèce s'est prononcée en majorité pour la restauration : 70 % des électeurs ont été favorables en principe au retour du roi.

M. Frangulis estime que c'est au moment de la réunion de la Constituante, le 7 juillet, que les partisans de la monarchie pourront exprimer leurs sentiments en refusant de prêter serment, à moins que ce ne soit au roi Georges.

Les longs pontificats

A propos du pontificat de Pie XI qui dure depuis 13 ans et 4 mois environ, il nous paraît aussi opportun de signaler que sur 261 papes, 37 seulement ont atteint ou dépassé le pontificat actuel. Pie IX, à sa mort, était pape depuis trente-deux ans. Son pontificat, avec celui de Léon XIII, qui dura 26 ans, a été le plus long après celui de saint Pierre.

CHRONIQUE MEDICALE

Le régime sans sel

Le régime sans sel est, selon l'image vieille mais exacte, une arme à double tranchant. A côté d'effets indiscutablement favorables dans certaines circonstances, il en produit parfois de néfastes.

L'insuffisance de sel n'a d'effets vraiment nocifs que dans des cas assez exceptionnels. Ainsi, par exemple, les vomissements fréquents et répétés, même si leur cause est relativement bénigne, peuvent avoir des conséquences dangereuses. Si on n'y pourvoit pas, l'organisme s'appauvrit, de ce fait, en suc gastrique, c'est-à-dire en acide chlorhydrique — un des deux éléments constituants du chlorure de sodium ou sel de cuisine.

De même chez un malade aux tissus fortement imbibés d'eau et oedématiés, une médication qui aurait pour effet de faire évacuer, par les urines, tout cet excès de liquide, aurait pour conséquence une déperdition de chlorure de sodium qui deviendrait dangereuse. Dans certaines maladies graves, comme la pneumonie, une insuffisance de chlorure de sodium dans le sang risque d'aggraver les choses en faisant perdre leur tonicité aux vaisseaux sanguins et baisser exagérément la pression sanguine.

A part ces cas, comme on le voit, très spéciaux, il en est beaucoup d'autres où la privation de sel a les effets les plus favorables. C'est d'abord dans certaines maladies du rein. C'est ensuite dans diverses inflammations, surtout chroniques, que cette méthode permet de guérir ou de prévenir.

Des travaux, en grand nombre, ont montré, au cours de ces dernières années, qu'un régime où figurent beaucoup de vitamines et de crudités et très peu de chlorure de sodium donne de très bons résultats dans le traitement de la tuberculose de la peau qui n'est guère dangereuse par elle-même, mais qui plus encore que la lèpre, est capable de rendre absolument hideux le visage le plus charmant. Dans la tuberculose pulmonaire, ces régimes semblent se montrer moins actifs. Remarquons, en passant, qu'ils comportent, dans tous les cas, beaucoup de crudités.

Ils sont en tout cas, fort utiles dans les bronchites chroniques compliquées d'expectoration abondante. On a également signalé que les crises d'asthme bénéficient de cette méthode de diabétique. Il en est de même des gastrites, des infections des voies biliaires et des voies urinaires qui sont favorablement influencées par le pouvoir nettement anti-inflammatoire du régime sans sel.

Il est encore une série d'autres circonstances où ce régime est absolument indiqué et tout d'abord dans l'obésité, état dans lequel les tissus sont chargés non seulement de graisses mais aussi d'eau qui disparaît quand on supprime le chlorure de sodium. Toutes les méthodes d'amaigrissement qui ont été préconisées — et Dieu sait si elles sont nombreuses ! — ont donc des effets grandement favorisés par la suppression de ce condiment.

Cette prohibition est également justifiée dans l'hypertension artérielle et sera d'autant plus stricte que l'état sera plus sévère et surtout qu'un examen des fonctions rénales aura montré que celles-ci ne sont pas tout à fait normales.

On arrive très facilement à se priver de sel en consommant beaucoup de fruits. Des cures de raisin devraient être faites d'une façon très systématique dans la saison par tous ceux qui, pour une raison quelconque, ont besoin de réduire le sel de leur régime. Pendant plusieurs semaines on s'astreint à ne consommer chaque jour, qu'un à deux kilogrammes de pulpe de raisin (sans peau ni pépins). Pendant le reste de l'année, on s'arrange de manière à observer une fois ou deux par semaine une journée de fruits — qu'on peut préconiser sans relâche parce que c'est assurément là une des méthodes qui permet le plus simplement de débarrasser sans aucun inconvénient l'organisme de tout ce qui peut encrasser ses rouages et notamment d'un excès de sel.

Docteur E.

Monsieur Henri GIROUD, à Charrat ;
Monsieur Théophile GIROUD et sa fille, à Charrat ;
Les familles JORIS-GIROUD à Milan et Monthey ;
Monsieur et Madame Maurice FERREZ-FROSSARD et famille, à Charrat ;
Monsieur Emery FROSSARD et famille ;
La famille PENON-FROSSARD, à Sierre et Sion,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve

Isabelle GIROUD-FROSSARD

décédée le 10 crt. à l'Hôpital de Martigny, dans sa 74me année.

Son ensevelissement civil aura lieu à Martigny jeudi 13 crt. à 9 h. ½.

Départ de l'Hôpital.

Marc CHAPPOT Ebénisterie-Menuiserie Martigny-Ville Tél. 61.413
représentant des
Pompes funèbres Arnold, Morges
CERCUEILS simples et de luxe
COURONNES

Maison valaisanne
Transports internationaux

Institut Helvétia, Lucerne
Cours de vacances
Allemand, Répétition

Cuisinière ou bonne à tout faire
Jeune fille, 23 ans, sachant cuire et offrant bonnes références, cherche place comme cuisinière ou bonne à tout faire, de préférence dans maison bourgeoise.
Ecrire à l'adresse suivante G. L. 1515 poste restante Martigny.

CHAMPEX
A LOUER
un local
pour cordonnier ou pour autre commerce. S'adresser sous 2997 à Orell Fussli-Annonces, Martigny.

TIMBRES caoutchouc
Imprimerie Pillet, Martigny

Jumelles à prismes
RÉCLAME, grossissant 8 fois grande luminosité, livrée en étui cuir
au prix exceptionnel de fr. **65.-**
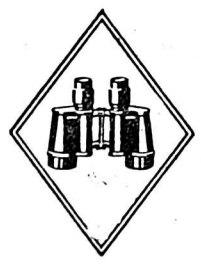
Jumelles de campagne à fr. 30.—, 40.— et 50.—
Jumelles Zeiss depuis fr. 140.—
Bijouterie Henri Moret
Av. de la Gare Martigny

Ménagères,

ne vous en faites pas Prenez Persil qui jamais ne trompa

En effet, dans les ménages suisses, on apprécie depuis un quart de siècle le **Persil** à cause de sa qualité et de sa facilité d'emploi. «**Persil**, et rien que **Persil**» Voilà la conclusion de celles qui connaissent **Persil** et savent combien son emploi est facile: un coup d'œil sur les indications imprimées sur chaque paquet, et vous y êtes.

Ce n'est pas le moindre avantage de **Persil** que de suffire à lui seul pour la lessive. Aussi est-il beaucoup plus économique de laver au **Persil** que ne se l'imaginent nombre de ménagères. Il n'est que d'essayer une fois pour en être persuadé. Vous économiserez du temps, vous vous épargnerez de la peine, et vous n'aurez besoin que d'une seule chose: **Persil**.

La maîtresse de maison qui s'est servie de **Persil** ne veut plus entendre parler d'autre chose: elle sait que c'est ce qu'il y a de meilleur. — Henkel & Cie S. A., Bâle.

Alors, Madame, prenez aussi Persil Vous nous direz merci

FP 143 a

Seuls, les meilleurs bolets comestibles

sont employés dans la préparation de l'excellent potage Knorr « Champignons ». Le potage Knorr a ceci de remarquable, c'est qu'il laisse intacte la saveur naturelle des matières entrant dans sa composition ; qu'il s'agisse de pois au jambon, de volaille, de tapioca-julienne, de blé vert, asperges, choux-fleurs ou de tout autre produit, toujours, le goût naturel domine dans le potage Knorr.

1 saucisse = 6-7 assiettes de potage : 30-35 cts., suivant la sorte !

Depuis plus de cinquante ans,

le potage Knorr est un bon potage !

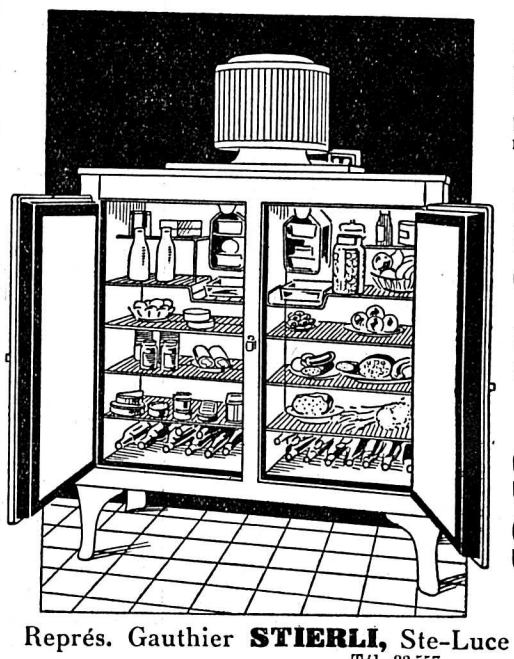

ARMOIRES FRIGORIFIQUES

pour le ménage et le commerce avec le nouveau

FRIGORIGÈNE **BROWN BOVERI** d'une garantie de 3 années

INSTALLATIONS FRIGORIFIQUES de tous genres

S. A. AUDIFFREN
SINGRÜN - Bâle 18
Tél. 27.010

Représ. Gauthier **STIERLI,** Ste-Luce 18 — LAUSANNE
Tél. 33.557

Le modèle ci-dessus est visible à l'**Epicerie de la Gare à Martigny**

Légers... Pratiques... Avantageux...

2.00

Soulier de gym. bleu — 27/35, 36/45 2.50

12.80

semelle cuir — 21/25
Toile blanche — 26/29 3.50; 30/35 4.20; 36/42 4.80

3.80

Soulier de tennis très avantageux — 30/35, 36/42 3.90, 43/46 4.50

5.80

Sandale BALLY — 24/26, 27/29 7.20, 30/35 8.20, 36/42 9.80, 43/47 11.80
Semelle flexible, art. très confort.

5.80

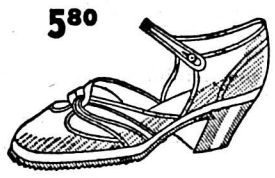

Semelle caoutchouc
Modèle très apprécié en toile blanche

Chaussures MODERNES
Arola S. A.
Place Centrale
Martigny

LA CIGARETTE MARYLAND
"Colonial"
60 Cts. les 20 pièces

LA CRISE

amène de nombreuses familles à restreindre leurs dépenses.

C'est en vous servant dans les magasins qui font partie du **SERVICE D'ESCOMPTE VALAISAN** que vous équilibrerez votre budget.

CAISSE D'ÉPARGNE
de la Féd. des Sociétés de S. M. du Valais
Fondée en 1876 **SAXON** Réserves fr. 481.000

Dépôts

4 1/4 % à terme **4 %**

sur carnets **3 ½ %** avec garanties spéciales exigées par l'Etat.

Correspondants à Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes Vollèges, Vernayaz, Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry.

La publicité la plus efficace se fait dans le journal « Le Rhône »

A vendre
Fourneau-potager
3 trous, 2 fours, en parfait état
S'adr. au bur. du journal.

Avis
LA BOUCHERIE
G. Marmillod
La Tour de Peilz
offre belle
GRAISSE
de bœuf fondue de première qualité à fr. 0.50 le kilo. Envois contre rembours.

jeune homme
possédant de bons certificats cherche place de portier, dans un hôtel, pour la saison d'été
S'adr. au bur. du journal en ajoutant 40 cts. en timbres

On achèterait un
Veau de 10 à 30 jours
A la même adresse une
Vache à louer
Émile Martinal, Champex

A vendre
d'occasion, vélo de dame, en bon état.
S'adr. au bur. du journal.

Boucherie Chevaline
Sion - Martigny - Monthey

Mortadelle	**2.50**	le kg
Salamettis	**2.50**	„
Gendarmes	**30**	ct. la paire
Cervelas	**25**	ct. „
Bidon de graisse 5 kg.		**5.50**
Viande hâchée	le kg.	**1.—**

½ port payé
Se recommande: **Crausaz**

Gypsier
Ouvrier expérimenté cherche travail à l'heure ou à tâche.
S'adr. au bur. du journal.

A vendre magnifique
terrain à bâtir
près de Martigny-Gare sur l'avenue du Simplon. Prix très avantageux.
On vendrait par parcelles.
Écrire au journal sous chiffres A. V. 1635.

Feuilleton du Journal « Le Rhône » 9

Orgueil Vaincu

par MARY FLORAN

Couronné par l'Académie française

Elle avait été sincère en le disant à sa tante, elle ne souffrait pas de ce changement de situation, il passait inaperçu pour elle devant l'ineffable douleur de son cœur brisé. Celle-là occupait seule toutes ses facultés sensibles. Elle ne souffrait pas non plus de ses amitiés dénouées, de ses habitudes abandonnées ; elle préférait avoir rompu avec tout son passé. Son affliction était si vive que, pour la supporter, il était nécessaire à sa jeune tête fatiguée d'en repousser parfois la pensée, et tout ce qui venait lui rappeler son bonheur lui était particulièrement pénible.

Un jour, elle eut un retour très cruel du passé.

Parmi les camarades de régiment de M. de Crussec, un était particulièrement lié avec lui : le comte de Chasselot. A peu près de l'âge d'Edilbert, comme lui capitaine, ils s'étaient connus à Saint-Cyr et retrouvés à Saint-Germain. Une amitié sincère les unissait, en même temps qu'une grande similitude de goûts et de sentiments ; aussi Jacques de Chasselot était-il un des commensaux les plus fidèles des Crussec. S'il était très attaché au mari, il ne l'était pas moins à sa femme. Cette jeune et charmante créature si fine, si délicate, si jolie, être pétri de pureté et de tendresse, lui inspirait une admiration infinie. Il ne la lui cachait pas, et elle la savait trop respectueuse pour s'en offenser. Elle jouissait même, très sincèrement, de l'amitié fidèle et dévouée de ce beau et brave garçon, et la lui rendait bien.

Il était peut-être le seul homme, après son mari, qui lui inspirât cette confiance et cette sympathie qui la portaient vers lui. Un jour, rendant justice à ses mérites et à ses qualités, elle avait même dit à M. de Crussec :

— Ah ! celui-là, s'il pouvait n'être pas marié quand Claire aura vingt ans et qu'elle ait le bonheur de lui plaire, avec quelle sécurité je la lui donnerais !

Son mari, plaisantant, avait répondu :

— Vous lui faites donc l'honneur de le croire capable de cette folie : un mariage d'amour ?

— Oui, avait riposté Eliane sérieusement.

Et c'était, dans sa bouche, tout un éloge.

A la mort d'Edilbert, Jacques de Chasselot s'était montré, parmi tous, le plus désolé et le plus empressé des amis, et quand Mme de Crussec avait quitté Saint-Germain, il avait été le plus récalcitrant à se soumettre à sa disparition complète.

— Oh ! lui avait-il dit, ne plus vous revoir, jamais, peut-être ! Je vous en prie, ne m'imposez pas cette épreuve ! vous étiez, vous et Edilbert, mes deux meilleures affections, les deux seules sincères, peut-être, de ma vie d'orphelin ; n'est-ce pas assez d'en avoir perdu une, voulez-vous me priver de l'autre ?

Eliane avait été touchée, mais elle avait résisté. Non, rien, rien du cher passé ne devait la suivre dans sa retraite, rien, hors le souvenir !

Après deux mois, un soir, rentrant rue Erlanger, elle aperçut, sur l'étroit trottoir, un homme se promenant avec une lenteur d'attente. Lorsqu'il la vit, vivement, il s'avança vers elle et l'abordant :

— Ah ! Madame, enfin je vous retrouve !

Elle recula, d'abord un peu surprise, puis très émue, parce qu'elle venait de reconnaître Jacques de Chasselot.

Elle n'essaya point, pourtant, de feindre ni de se dérober, mais avec son triste et doux sourire :

— C'est ainsi que vous respectez ma prière, monsieur de Chasselot, ou bien c'est le hasard que je dois accuser ? dit-elle.

— Le hasard n'a rien à voir là-dedans, Madame, dit franchement l'officier. Vous n'avez pas eu plutôt quitté Saint-Germain que je me suis mis en campagne pour connaître le lieu de votre retraite. Je ne voulais pas vous importuner de ma présence, mais, au moins, savoir où je pourrais, un jour, retrouver votre si chère amitié. Vous vous étiez vraiment entourée d'un mystère complet, et toutes mes recherches ont été vaines ; lorsqu'hier, allant, avec une de mes tantes, au couvent Notre-Dame, voir sa fille, je me suis rappelé que Mlle votre sœur était là. J'en ai parlé à ma petite cousine, et j'ai su d'elle que vous viviez près d'une de vos parentes, à Auteuil même. Il ne m'a pas été difficile, alors, de me procurer votre adresse...

Eliane hésitait.

— Ah ! c'est par Claire que vous avez su... La chère petite n'aurait pas dû dire...

Mais M. de Chasselot l'interrompant :

— Quoi, fit-il, vous regrettez à ce point le succès de ma tentative de serrer votre main amie !... De vous affirmer que vous avez eu beau faire, beau dire, que je ne vous oublierai jamais et ne me consolerai pas de votre perte ? qu'y a-t-il là qui puisse vous déplaire ? Ce n'est point une offense à votre deuil, c'est plutôt un hommage rendu à votre cher mort que ce souvenir, ces affections reportées de lui sur vous, et qui ne consentent pas à vous abandonner à votre solitaire douleur.

Visiblement émue, Eliane ne pouvait retenir ses larmes ; elles vinrent mouiller, en deux larges taches, le crêpe de son voile, toujours abaissé.

— Non, dit-elle d'une voix très basse, cherchant à étouffer ses sanglots, je ne m'offense pas de votre fidélité ; elle ne m'étonne pas, non plus; mais, voyez-vous, il vaut mieux, pour vous comme pour tous ceux mêlés à ma vie d'autrefois, que je ne sois plus. En sus de mon malheur, il y a eu, dans ma situation, un grand changement...

— Je le sais, fit M. de Chasselot vivement, je l'ai appris pour vous admirer davantage encore...

Mais Eliane, lui coupant la parole :

— Et dans ces conditions, poursuivit-elle, il m'est devenu impossible de continuer mes relations d'antan. J'ai mieux aimé disparaître tout d'un coup, et pour toujours. Le déchirement a été plus rude, mais, le sacrifice accompli, j'ai retrouvé la paix. Tout effort, qui chercherait à me relier au passé, m'exposerait à la perdre de nouveau, et m'imposerait le retour de tristesses une fois pour toutes subies, je l'espérais.

— Adieu donc, Madame, et pardon, fit Jacques, qui avait compris.

La saluant, il allait s'éloigner lorsqu'elle releva la tête et vit, sur son fier et beau visage, deux larmes près de s'échapper des paupières.

— Quel ami je vais perdre là ! se dit-elle.

(A suivre.)

— C'est bien cher, mon portrait à l'huile ?

— L'huile n'est pas bon marché... voulez-vous que je vous le fasse au beurre ?